



Atelier B

Le développement durable et la migration: vers une approche globale

Préparé par la Section des affaires européennes de la Chancellerie du Conseil national de la République slovaque

1. La crise migratoire et ses aspects extérieurs: de la gestion de crise à la solution globale des causes

Le débat sur la solution à apporter à la crise migratoire au sein de l'Union européenne continue en 2016 et se poursuivra dans les années à venir. La question migratoire en tant que thème dominant concerne non seulement nos pays, mais toute l'Union européenne. Une attention particulière devrait être accordée aux aspects de politique extérieure, parce que les réactions aux défis migratoires devraient être plus flexibles, plus ciblées et plus pertinentes; de plus, il faudra s'attaquer aux causes des migrations.

Il est nécessaire de promouvoir une approche globale de l'UE où la solution des causes de migration aura une place importante, à côté de la résolution de ses conséquences. La collaboration avec les pays d'origine et de transit représente la base d'une solution durable et à long-terme de la crise migratoire en Europe. La coopération avec les pays d'origine devrait être basée sur le respect des principes du partenariat et de la responsabilité conjointe pour la solution du problème.

Le problème de la migration demande une approche paneuropéenne, ce qui vaut aussi dans le domaine de la sécurité intérieure. Une coopération approfondie et efficace des agences européennes, des ministères et des services divers est nécessaire.

A l'heure actuelle l'Union européenne est occupée par les opérations de lutte contre les trafiquants d'êtres humains, par les efforts d'augmentation des gardes dans la mer Méditerranée et par les efforts de distribution égale des pressions migratoires qui viennent du Sud entre tous les Etats membres de l'Union européenne.

Cette crise sans précédent doit être résolue par une approche inclusive, c'est-à-dire en collaboration avec la société civile, avec les organisations non-gouvernementales, avec les églises (les communautés religieuses), avec les médias etc.

Dans le contexte de la solution des causes de la migration, la coopération régionale et internationale tient une place très importante, y compris dans le soutien financier et économique des pays d'origine et de transit: l'objectif de ce soutien est de réduire la pauvreté et de promouvoir l'éducation.

En ce qui concerne la coopération dans le domaine des migrations légales et clandestines, il faut soutenir le processus de Rabat et de Khartoum qui permettra de faire face ensemble aux enjeux qui touchent tous les pays. Il est important aussi que le financement des activités qui permettent la suppression des causes de



la migration soit plus efficace, ainsi que la promotion de l'exploitation des fonds fiduciaires de l'UE dans les régions que **les réfugiés quittent pour aller dans Union européenne.**

2. La promotion de l'Agenda de l'ONU 2030 pour le développement durable en tant que condition pour la solution des causes de la migration

De nos jours, nous assistons **au débat stratégique relatif à la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU** (*Transforming our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*), c'est-à-dire la discussion sur **les objectifs durables de développement** („Sustainable Development Goals“, *SDGs*).

En 2016, on adoptera, sur la base de la feuille de route en préparation, la **communication conjointe de la Commission européenne et du SEAE** concernant la mise en oeuvre de **cet agenda**. Elle a été évaluée au **Forum politique de haut niveau tenu à New York** en juillet 2016 („High Level Political Forum“, *HLPF*). HLPF a eu lieu dans l'enceinte de l'ONU dans le cadre de la réunion du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC).

En conséquence de l'adoption de **l'Agenda de l'ONU 2030** et de l'adaptation de la politique de développement de l'UE, le **Consensus européen sur le développement (2005)** sera révisé.

Le Consensus européen sur le développement devrait être remplacé par un nouvel avis conjoint **tenant compte** de la dimension extérieure et intérieure de la mise en oeuvre de **l'Agenda de l'ONU 2030**. La révision du Consensus européen sur le développement de 2005 doit refléter la situation actuelle de la coopération au développement, mais aussi l'ambition de **mettre en oeuvre** le développement durable.

Cette révision devrait indiquer clairement que la coopération au développement ne consiste pas seulement à **aider les pays tiers à éliminer** la pauvreté, mais **qu'** il s'agit aussi de **nos développements durables respectifs**. Les pays développés ainsi que ceux en voie de développement font face aux mêmes **défis globaux** et c'est pourquoi la collaboration dans ce sens est plus que nécessaire. **Il est indispensable que toutes les parties prenantes** participent à la révision du Consensus, surtout **le Parlement européen, les parlements nationaux des Etats membres de l'UE**, la société civile en Europe et le secteur privé et universitaire.

A l'heure actuelle il est indispensable d'**intégrer l'Agenda 2030 de développement durable** aux **documents stratégiques de l'UE pour la coopération au développement**, et ce, le plus tôt possible.

L'**Union européenne** devrait évaluer **les progrès réalisés** depuis la création du **Fonds fiduciaire européen d'urgence pour l'Afrique** en novembre 2015 et l'**avancement** dans la réalisation du **Plan d'action adopté lors du sommet l'UE-Afrique à La Valette** (novembre 2015). Certains Etats membres de l'Union européenne critiquent à juste titre les institutions de l'UE pour les retards dans leurs réactions.

Dans ce contexte l'**Union européenne** a mis en place deux fonds fiduciaires importants qui ont pour objectif **la lutte contre la migration clandestine:**



1. **Fonds fiduciaire régional pour la gestion de la crise en Syrie** (le fonds MADAD).

2. **Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique**

En outre, l'Union européenne accorde **de nouveaux moyens financiers importants pour le soutien de la Turquie** aussi par l'intermédiaire du Programme d'aide aux réfugiés pour la Turquie (Refugee Facility for Turkey).

L'Union européenne devrait continuer de renforcer le **Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour la stabilité et pour la résolution des causes de la migration clandestine et des personnes déplacées en Afrique**. Cela représenterait une réaction souple de l'Union européenne à la situation d'impasse en Afrique et à sa conséquence – la crise migratoire.

Le fonds peut participer de manière effective aux **dialogues (sur la migration) de haut niveau entre l'UE et les partenaires africains** parce qu'il peut soutenir les activités dans le domaine de la migration légale et de la mobilité, et aussi les activités axées **sur la réduction de la migration clandestine ou sur l'amélioration de la qualité de la gestion de la migration dans les pays africains**.

3. Le voisinage sud de l'Union européenne : crise, instabilité, migration, sécurité

La **politique européenne du voisinage sud** en tant que partie intégrante et cohérente de la Politique européenne de voisinage **est un outil de politique extérieure de l'UE axé sur la construction et le renforcement des relations entre l'UE et les pays de la rive sud de la Méditerranée** (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Israël, **Territoires palestiniens**, Jordanie, Liban et Syrie).

De nos jours, la **politique européenne de voisinage** est dominé par l'agenda de contrôle et de gestion de la migration vers les pays de l'Union européenne, même si cela n'était pas l'objectif originel de cette politique.

Au vu de la situation politique et économique turbulente de plusieurs régions de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient il y a **un grand risque de propagation de l'instabilité**; en outre, la région de la rive sud de la Méditerranée est une des régions **du monde** les moins intégrées.

L'Union européenne accorde à ces pays **une aide financière si ceux-ci réalisent les conditions rigoureuses des réformes gouvernementales et économiques et si leurs sociétés sont en phase de transition démocratique et positive**.

Dans le volet sud de la Politique européenne de voisinage, **un développement bouleversant s'est produit**, et ce surtout depuis 2010 au moment où les **Printemps arabes ont éclaté**. Les peuples ont manifesté, au cours de ces insurrections, au nom de la liberté, des droits humains fondamentaux et d'un futur meilleur.

Pendant **des décennies**, l'Union européenne a maintenu **des relations** intergouvernementales avec ses voisins méridionaux presque sans exception. Dans la plupart de ces pays, **des gouvernements autocratiques** étaient en place. **Après les Printemps arabes, la plupart de ces gouvernements autocratiques ont été renversés et remplacés par de nouveaux dirigeants politiques**. Pourtant, l'Union



européenne n'a pas été capable de **rendre des comptes aux peuples insurgés face** aux nouveaux dirigeants politiques, dont certains sont les représentants de l'islam politique.

Depuis **les Printemps arabes**, les pays du voisinage sud de l'Union européenne peuvent être divisés en plusieurs groupes:

1. les pays où les représentants des anciens régimes continuent de gouverner (par exemple **l'Égypte**),
2. les pays qui refusent les réformes démocratiques et la coopération (par exemple **l'Algérie**),
3. les pays où les insurrections et les désordres ont mené aux guerres civiles **causant la faillite** de l'État (surtout **en Syrie** et **en Libye**),
4. les pays qui à présent entrent toujours dans le cadre **légèrement** modifié de la Politique européenne de voisinage (**au Maroc** et **en Tunisie**).

En tout cas, **l'événement principal** reste la **guerre en Syrie qui a profondément changé le caractère et la qualité des relations dans toute la région**. Des changements dramatiques et complexes ont eu lieu dans d'autres pays arabes **également**.

L'instabilité croissante dans le voisinage sud de l'UE a provoqué l'augmentation du nombre de personnes voulant entrer dans l'Union européenne. L'Union européenne et ses États membres continuent à intensifier les efforts pour créer une politique européenne migratoire efficace, humanitaire et sûre.

Il est donc nécessaire et urgent de repenser une politique de voisinage de l'UE; dans ce but il est donc nécessaire d'évaluer et de juger son efficacité, ainsi que de l'optimiser et de trouver de nouvelles modalités d'interaction.

L'amélioration de la politique de voisinage européenne **ne devrait pas consister en la création de nouvelles structures parallèles, ni en une augmentation inutile de la bureaucratie qui accompagne cette politique**. De nouvelles formes et standards des relations devraient se baser sur une évaluation minutieuse des aspirations et des objectifs des pays du **voisinage sud**.

Les conflits en Syrie, en Libye et en Iraq propagent l'instabilité et l'incertitude dans tout le voisinage sud de l'Union européenne; récemment, ils ont causé une **augmentation considérable des migrants qui ont emprunté une** voie dangereuse vers l'Union européenne. Hélas, ce voyage se termine trop souvent par **une** fin tragique dans la mer **Méditerranée**.

En conséquence, **l'Union européenne a réagi à cette pression migratoire croissante** par la gestion des flux migratoires en intensifiant les gardes maritimes et en évaluant sa politique de voisinage.

A l'heure actuelle il est nécessaire d'adopter **une approche globale à la solution de la crise migratoire, y compris l'interconnexion de ses aspects extérieurs et intérieurs**.

En ce qui concerne les aspects intérieurs, **l'objectif primordial doit être** la réalisation de la politique de défense des frontières extérieures de l'UE et la sécurité de l'espace Schengen. **La solution des problèmes relatifs aux flux migratoires en cours** continue à être la priorité dans ce domaine.

La troïka des présidences (Pays-Bas, **Slovaquie** et Malte) oeuvre sur une meilleure **interconnexion entre la migration, la sécurité et la politique**



extérieure. La Commission européenne a annoncé **son projet de révision minutieuse des éléments clés** pour la gestion de la migration, y compris le projet de réforme fondamentale du système de Dublin, le projet pour un renforcement du **Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)** et de **l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (FRONTEX)** qui devra se faire par sa transformation en **Garde de frontières et de côtes maritimes européenne (EBCG).**

Il est nécessaire de se concentrer **sur** la recherche de la solution des conflits et des crises à long terme dans cette région. **Une approche globale, regroupant la diplomatie, le commerce, l'énergétique, le développement, la migration, les droits humains et la sécurité en est à la base.**

Si l'on veut résoudre les migrations non contrôlées à partir des régions instables et tourmentées par la guerre et dans les Etats faillis, vers l'Union européenne, nous avons besoin d'une approche globale dans le cadre de la Politique extérieure et de sécurité commune de l'UE.

4. Sahel: voisins de nos voisins

En **mars 2016** le Danemark, la Finlande, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, la **Suède**, et le Royaume-Uni ont présenté un **document non officiel** où ils ont demandé une discussion globale et cohérente au sein du **Conseil pour les relations extérieures (FAC)** ayant pour sujet le renforcement **de l'engagement et de l'approche de l'UE face aux opportunités et aux enjeux de la région du Sahel** et surtout **au Mali**. Le conseil a évalué les développements récents **au niveau des aspects extérieurs de la migration**. Les ministres ont réfléchi comment intensifier la **coopération avec les pays d'origine et de transit.**

La discussion **s'est focalisée sur l'approche globale de l'UE envers la région du Sahel** avec un regard **spécifique sur l'interconnexion de la sécurité et du développement**. Le **regroupement des pays G5 Sahel** est le partenaire principal dans cette région.

Le Mali est le pays clé dans la région qui détermine la situation dans d'autres pays. La mise en oeuvre de **l'accord de paix** est fondamentale pour le **développement** dans toute la région, et c'est la raison pour laquelle l'UE devrait continuer à **faire** pression pour que cette convention soit mise en **place** en coopérant avec d'autres partenaires internationaux. En ce qui concerne les facteurs **extérieurs**, la **stabilisation de la Libye demeure essentielle.**

Un engagement potentiel de la PESD dans cette région doit **être fondé** sur les structures **existantes du G5 Sahel**. Concernant les **missions PESD, l'EUTM Mali, l'EUCAP SAHEL Niger et Mali sont présentes dans la région.**

L'Union européenne devrait renforcer l'approche globale dans la région du Sahel aussi par l'intermédiaire du PESD. L'acceptation, l'appropriation de ces projets ainsi que l'appui de la part des pays d'accueil concernés sont les éléments clés pour tout engagement régional.